

Québec, le 16 juin 2015

**Objet : Votre demande d'accès à l'information du 16 juin 2015**

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande d'accès citée en objet, la Commission des relations du travail ne peut vous fournir la liste demandée concernant les accréditations en vigueur (non révoquées) pour les syndicats non affiliés ou indépendants pour tous les secteurs d'activités, et ce, pour l'ensemble du Québec, car une telle liste est inexistante.

En vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1), nous vous rappelons qu'il vous est possible de faire une demande de révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à prendre connaissance de l'avis joint à la présente.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

***Original signé par***

Claude Métivier  
Secrétaire et directeur général  
et responsable de l'accès à l'information

p. j.